

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est prévue à l'école maternelle des « Magnolias » et à l'école élémentaire « J. Calderoni » le **lundi 2 septembre 2024.**

La cantine fonctionnera:

A l'école maternelle:

- Le lundi 2 septembre 2024 pour les Bleus et les Jaunes
- Le mardi 3 septembre 2024 pour les Roses.

A l'école élémentaire:

- Le lundi 2 septembre 2024

L'accueil périscolaire débutera pour tous les élèves le mardi 3 septembre 2024. L'étude surveillée débutera le lundi 9 septembre 2024 (à partir du CE1)

La navette scolaire : l'abonnement se fera auprès de SCOLABUS : <u>transport-scolaire@nicecotedazur.org</u> (Tel : 04 89 98 16 42) et fonctionnera dès le 3 septembre matin et soir.

♣ Pour les 1ères inscriptions scolaires auprès des Directrices :

<u>En maternelle</u>: Madame HUNSTAD- Directrice tiendra une permanence **les lundis 8 avril, 15 avril, 13 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin** prendre rendez-vous par mail : <u>ecole.0060767B@ac-nice.fr</u>

<u>En élémentaire</u>: prendre rendez-vous auprès de Madame GASTAUD - Directrice par téléphone : 04 93 76 33 73

♣ Pour les 1ères inscriptions sur la commune et aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) auprès du Service des Affaires Scolaires :

<u>A l'école maternelle les Magnolias</u>: lors des permanences **les lundis 8 avril, 15 avril, 13 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin.**

A l'école Elémentaire J. Calderoni : sur rendez-vous uniquement (04 93 76 33 73)

♣ Pour les renouvellements d'inscriptions aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) : il se fera en ligne sur « portailfamille.villefranche-sur-mer.fr » avec retour du dossier régularisé auprès de l'enseignante (certificat médical obligatoire et assurance scolaire 2024/2025)



Ne pas oublier de créer votre compte sur le portail famille

La garderie fonctionnera selon un forfait mensuel. Toute présence cochée sera facturée.

Toute absence à la cantine et/ou à la garderie devra être signalée par téléphone et par mail. Ne seront déduites que les absences en cantine pour maladie à partir de 3 jours consécutifs avec présentation d'un certificat médical.

Maternelle : perimaternelle@villefranche-sur-mer.fr- 06 17 57 68 21

Elémentaire : perielementaire @ villefranche-sur-mer.fr – 04 93 76 33 73

L'inscription de votre enfant ne sera validée et effective pour la rentrée que si vous êtes à jour de vos factures (cantine, garderie, étude) <u>au 19 juillet 2024</u>.

Un seul et même rendez-vous pour les fratries

Le service Education /Affaires Scolaires Ecole élémentaire J. Calderoni 18 avenue Galliéni - 04.93.76.33.73